

LE BIBLIOTHÉCAIRE, ARCHITECTE DE LA DÉCOUVRABILITÉ

Médiation humaine face aux enjeux critiques et éthiques des dispositifs algorithmiques

Lamia Badra

Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication (SIC) – Laboratoire Communication et Sociétés (ComSocs EA 4647), Université Clermont Auvergne (UCA)

Tandis que les algorithmes procèdent à un traitement massif et non discriminant des flux informationnels, les bibliothécaires sont appelés à donner du sens, à hiérarchiser et à rendre visibles des ressources pour d'un public donné. Cette question est abordée à travers la notion de découvrabilité et sa mise en œuvre comme un enjeu central du travail de médiation en bibliothèque.

Le travail des bibliothécaires traverse une transformation structurelle majeure, fruit de l'action conjointe de l'intelligence artificielle (IA) et d'une plateformes croissantes des pratiques informationnelles (Bullich et Schmitt, 2025). Dans ce contexte, les bibliothèques multiplient les actions hors les murs, physiques ou numériques, afin de maintenir leur utilité sociale et de garantir l'accès aux droits culturels sur l'ensemble des territoires (François et Le Bohec Lettieri, 2025).

Cette plateformes impose une culture de la popularité régie par des interfaces algorithmiques qui privilégient systématiquement l'engagement et l'immédiateté au détriment de la diversité documentaire. Pour y répondre, une médiation humaine renouvelée est nécessaire. Loin d'être une simple formalité de guichet, la fonction d'accueil devient une compétence relationnelle de haut niveau et un projet collectif contribuant à la professionnalisation des équipes (Courty, 2026).

Ce défi s'inscrit dans une lutte contre ce que Bernard Stiegler analyse comme une prolétarianisation des savoirs où la captation de l'attention par les plateformes tend à appauvrir notre capacité à nous orienter librement dans l'espace informationnel (Stiegler, 2015).

Face à l'omniprésence de l'indexation automatisée par les flux (Ertzscheid, 2008), le bibliothécaire se voit investi d'une mission cruciale qui consiste à assurer la visibilité de contenus vérifiés et à replacer ainsi l'expertise humaine au centre des dispositifs de savoir (Douihi, 2011 ; Vitali-Rosati, 2014). Dans cette

perspective, la découvrabilité, qui représente la capacité d'un contenu à être repéré sans recherche préalable de l'utilisateur (OQLF, 2016), transcende l'accessibilité technique pour devenir un enjeu de visibilité éthique (Rouvroy et Berns, 2013).

L'hypothèse avancée, dans cet article, est que l'hybridation entre ingénierie technique et expertise métier constitue une condition nécessaire, mais non suffisante, à la résorption du cloisonnement informationnel et à l'instauration d'une découvrabilité pluraliste.

L'analyse s'articule en trois temps : un état de l'art sur la découvrabilité comme enjeu éthique ; la présentation d'une recherche-action menée en Auvergne via l'interface de programme d'application (API) Cocktail Culturel ; et des perspectives sur l'évolution de l'identité professionnelle et la sobriété numérique.

Ce contexte invite à examiner comment les pratiques professionnelles en bibliothèque se recomposent face à l'automatisation, et selon quelles logiques la notion de découvrabilité s'impose comme cadre d'analyse.

La médiation à l'épreuve de l'automatisation

Pour saisir l'ampleur de cette recomposition, il convient d'examiner comment le rôle du bibliothécaire évolue du traitement normalisé des collections vers une mission d'éditorialisation.

Du traitement documentaire normalisé à l'éditorialisation : une recomposition du rôle professionnel

L'évolution des pratiques professionnelles en bibliothèque s'inscrit dans une réponse aux mutations des modes d'accès aux savoirs. Cette transformation soulève des questionnements sur l'identité même du métier et génère parfois des réticences au sein des équipes face à l'élargissement constant de leurs missions (Desrues, 2019). La mutation des établissements se manifeste également par la réinvention de leurs espaces physiques, de plus en plus conçus comme des tiers-lieux, pensés comme des espaces d'apprentissage et de convivialité, qui légitiment leur rôle dans l'accompagnement des nouveaux apprentissages et le bien-être des usager·ères (Köll, 2021 ; Pauplin, 2018).

Face à l'indexation automatisée par les flux numériques (Ertzscheid, 2008), le rôle du·de la bibliothécaire évolue vers une mission d'éditorialisation : cette mission consiste à mettre en forme l'information, à construire du sens et à structurer l'espace numérique, afin de réintroduire de l'intentionnalité dans le parcours de l'usager·ère (Vitali-Rosati, 2014).

Face à la prolifération de la désinformation, la bibliothèque est appelée à jouer un rôle central dans l'accompagnement des publics vers une capacité de discernement entre information pertinente et validée et simple énoncé d'opinion (Kintz, 2020), un enjeu au cœur de l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Il est nécessaire de noter que l'indexation automatisée et l'éditorialisation humaine constituent deux logiques profondément distinctes, bien qu'elles opèrent sur les mêmes objets :

L'indexation automatisée :

- procède à un traitement massif et non discriminant des flux informationnels : elle extrait des métadonnées, identifie des occurrences, calcule des proximités statistiques entre documents, sans jamais interroger la valeur ou la pertinence d'une ressource en fonction des besoins informationnels de l'usager·ère ;
- produit de la visibilité pour les contenus déjà populaires et renforce mécaniquement leur exposition, indépendamment de leur qualité ou de leur utilité sociale.

L'éditorialisation, à l'inverse, est un acte délibéré : elle suppose un regard professionnel capable de situer une ressource dans un contexte, de l'adresser à un public, de la mettre en relation avec d'autres documents selon une intention. Ce n'est pas un traitement de données, c'est un choix éditorial.

Cette distinction dépasse le seul registre technique : elle situe les bibliothèques dans une mission qui va au-delà de la gestion des collections, en orientant davantage leur action vers la construction des conditions de rencontre entre l'usager·ère et le document.

Cette mutation du rôle professionnel trouve son ancrage dans une notion centrale, la découvrabilité, dont il s'agit à présent de préciser la définition et les enjeux éthiques.

La découvrabilité : définition et enjeux éthiques

Le concept de découvrabilité¹, issu des réflexions sur la souveraineté culturelle numérique au Québec, désigne la capacité d'un contenu à être repéré par un utilisateur même s'il n'en effectuait pas la recherche préalable. Cette définition, formalisée par l'Office québécois de la langue française (OQLF, 2016), place la sérendipité documentaire au cœur de l'acte documentaire. L'enjeu ne se limite donc plus à rendre une ressource accessible au terme d'une recherche intentionnelle, mais à rendre accessible une ressource en adéquation avec un besoin informationnel non encore formulé par l'usager·ère. Il s'agit en cela de préserver la sérendipité documentaire, entendue comme la capacité à découvrir une ressource pertinente en dehors de toute démarche de recherche intentionnelle. Cette logique s'oppose à celle de la recherche directe, qui présuppose une intention explicite et une requête préalablement formulée par l'usager·ère. Or, les algorithmes de curation tendent précisément à réduire cet espace de découverte fortuite en enfermant l'usager·ère dans des parcours prédéfinis par ses comportements antérieurs (Merzeau, 2009).

En effet, les algorithmes des grandes plateformes constituent un véritable lissage algorithmique : en privilégiant les contenus les plus populaires, issus de catalogues majoritairement anglophones, ils invisibilisent les cultures locales et minoritaires.

Éric Sadin parle à ce titre de « *silicolonisation du monde* » (Sadin, 2016), tandis que Sébastien Bohler montre que nos cerveaux, prédisposés à rechercher des stimuli immédiats, deviennent des vecteurs involontaires de cette fragmentation informationnelle (Bohler, 2020). Ces dynamiques créent des bulles informationnelles qui renforcent le conformisme plutôt que le pluralisme (El Mhamdi et Hoang, 2019).

Pour les bibliothèques, contrer cette logique suppose de s'appuyer sur trois leviers :

- l'indépendance vis-à-vis de la requête, qui consiste à privilégier la sérendipité sur la recherche directe (Merzeau, 2009) ;
- l'interopérabilité des données, impliquant le passage d'une structuration en silos à une exposition sur le Web sémantique (Bermès, Poupeau et Isaac, 2013) ;

1 La notion de découvrabilité a été formalisée par l'Office québécois de la langue française (OQLF, 2016) dans le contexte des politiques culturelles numériques canadiennes, en réponse aux enjeux de souveraineté culturelle face aux grandes plateformes américaines.

- l'éditorialisation humaine, qui consiste à apporter un contexte critique transformant une donnée brute en ressource visible et signifiante (Vitali-Rosati, 2014).

La découvrabilité inclusive devient ainsi un acte de résistance éthique, visant à garantir une visibilité équitable à des contenus qui ne bénéficient pas d'exposition médiatique massive (Forum Information & Démocratie, 2023).

En ce sens, la dimension éthique de la découvrabilité ne se réduit pas à une posture de principe. Elle engage des choix concrets : quels contenus rendre visibles, selon quels critères, au bénéfice de quels publics ? En inscrivant ces décisions dans des dispositifs techniques, les bibliothèques assument une responsabilité éditoriale qui dépasse la simple gestion de collections.

Cette responsabilité appelle une vigilance accrue à l'égard des logiques algorithmiques qui sous-tendent ces dispositifs. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a souligné dès 2017 la nécessité de « maintenir l'humain au cœur des systèmes algorithmiques » et de ne pas leur conférer une confiance aveugle (CNIL, 2017). Pour les bibliothèques, cela implique de refuser la neutralité algorithmique comme horizon indépassable et de revendiquer, au contraire, une intentionnalité professionnelle fondée sur des valeurs de service public : pluralisme, accès équitable, respect de la vie privée et non-manipulation des comportements informationnels.

Ces valeurs sont précisément celles que le Manifeste IFLA-UNESCO sur la bibliothèque publique (2022) réaffirme dans un contexte numérique, en assignant aux bibliothèques la mission de garantir « un accès libre et illimité aux savoirs » et de construire des « sociétés plus équitables, humaines et durables » (IFLA-UNESCO, 2022).

Comment le professionnel peut-il concrètement réintroduire une médiation humaine au cœur même des architectures numériques ? C'est à cette question que la recherche-action suivante s'efforce de répondre.

Étude de terrain et recherche-action : l'API Cocktail Culturel en bibliothèque

Les cadres théoriques examinés précédemment appellent une confrontation avec la réalité des pratiques : tel est l'objet de la recherche-action conduite sur le territoire auvergnat à travers l'expérimentation de l'API Cocktail Culturel.

Afin d'ancrer cette démarche dans des conditions d'observation rigoureuses, un protocole mixte a été mis en œuvre dans six établissements documentaires du territoire, combinant observation directe et

recueil par questionnaires. Le dispositif et la méthodologie retenus sont présentés ci-après.

Dispositif et méthodologie

La recherche-action, menée de septembre à avril 2026 sur le territoire de l'Auvergne, associe un expert en technologies culturelles créateur de l'API Cocktail Culturel, une chercheuse du laboratoire Communication et Sociétés (ComSocs, en sciences de l'information et de la communication) de l'Université Clermont Auvergne (UCA), cinq étudiantes du master 1 « Direction de projets ou établissements culturels, » parcours « Métiers du livre et stratégies numériques » (promotion 2025-2026) de l'UCA, chargées de l'étude de terrain dans le cadre de leurs projets collectifs, et des professionnel·les de bibliothèques du territoire.

L'outil testé, l'API Cocktail Culturel, se déploie sous la forme d'une extension de navigateur qui s'intègre directement dans l'interface YouTube. Elle complète les recommandations algorithmiques natives de la plateforme par des suggestions de ressources documentaires issues des catalogues de bibliothèques partenaires, notamment la Bibliothèque nationale de France (BnF), en s'appuyant sur l'analyse sémantique des descriptions de vidéos en cours de visionnage. L'outil incarne ainsi l'idée d'une médiation de présence inscrite dans le flux numérique lui-même, plutôt qu'en marge de celui-ci.

La méthodologie est mixte, combinant des *données observées* (séances d'observation directe par les étudiants) et des *données sollicitées* (questionnaires administrés aux usager·ères et aux professionnel·les après interaction avec le dispositif).

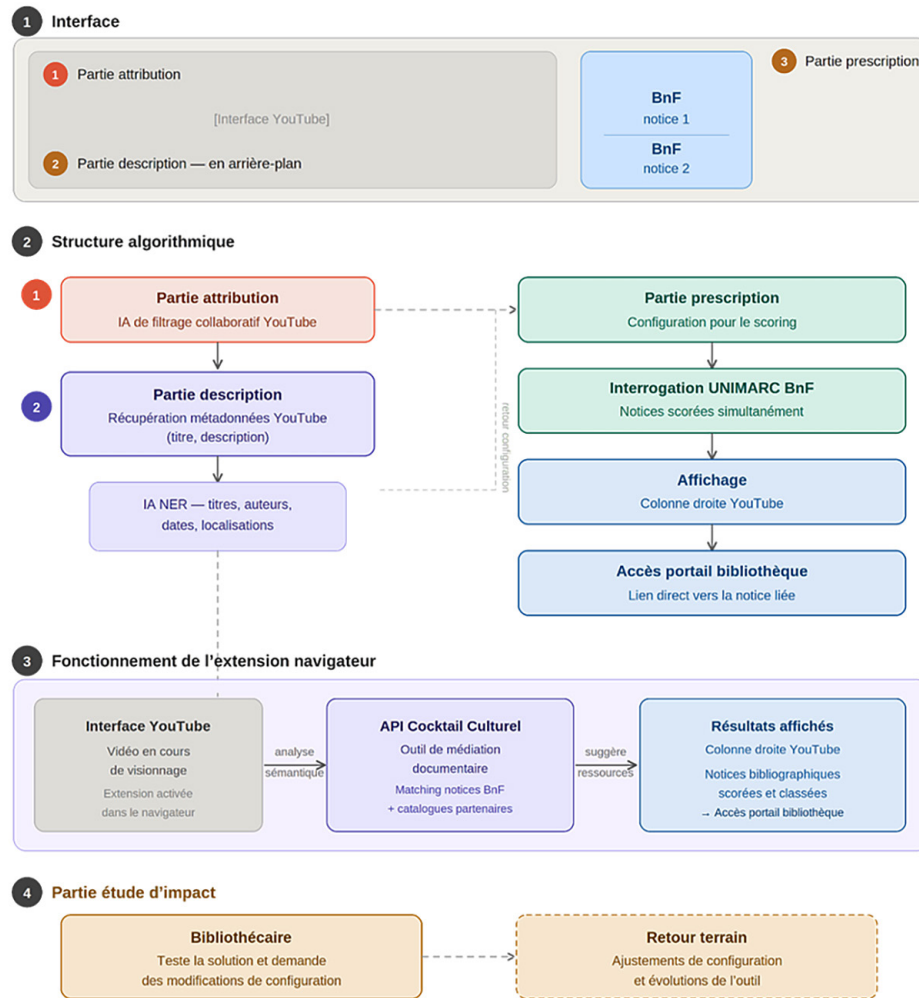
Trois sites ont été investis : la Médiathèque du réseau Clermont Métropole, la Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme (MD63), et la Maison des sciences de l'homme (MSH) de Clermont-Ferrand. Plusieurs dizaines d'usagers, couvrant des tranches d'âge allant de 18 ans à plus de 60 ans, ont été observés et interrogés.

Le questionnaire administré aux usager·ères s'articulait autour de huit axes thématiques :

- 1 l'accessibilité du dispositif ;
- 2 l'éducation aux médias et à l'information (EMI) ;
- 3 la médiation documentaire ;
- 4 l'inclusion numérique ;
- 5 la dimension pédagogique ;
- 6 le maillage territorial ;
- 7 la démocratie numérique ;
- 8 l'attractivité culturelle.

Afin de garantir la pertinence des réponses tout en réduisant la charge cognitive des participants, le questionnaire a été considérablement allégé au cours de l'expérimentation, passant d'un format initial jugé trop long à une version resserrée d'une dizaine de questions par thématique.

Figure. Fonctionnalités de la solution de découvrabilité Cocktail Culturel qui associe vidéos et notices sur YouTube



Source : Ludovic Piquemal, créateur de l'API Cocktail Culturel

Un questionnaire distinct, plus ciblé, a par ailleurs été élaboré à destination des professionnel·les de bibliothèques, afin de recueillir leur évaluation du dispositif au regard des enjeux spécifiques à leurs établissements.

Le dispositif ainsi décrit a fait l'objet d'observations et de questionnaires dont les résultats permettent d'évaluer ses effets sur les comportements d'usage et les perceptions des usager·ères et des professionnel·les.

Résultats : usages, appréciations et limites

Tableau. Synthèse des comportements observés par site

Site	Public observé	Comportement dominant	Durée d'engagement
Clermont Métropole	18-25 ans (scolaires, actifs)	Consultation avant visionnage ; défilement intégral des recommandations	5 à 15 minutes majoritairement
MD63	25-60 ans (diversifié)	Lecture attentive des notices BnF ; usage multitâche	15 minutes à 1 heure pour plusieurs usagers
MSH	40-60 ans (spécialistes)	Appropriation rapide ; recherche autonome concluante	5 à 15 minutes

Dans les trois sites, la majorité des usager·ères ont consulté les recommandations de l'extension, que ce soit avant, pendant ou après le visionnage des vidéos. Cette élasticité comportementale témoigne d'une plasticité des usages qui ne se limite pas à un moment unique de l'acte documentaire. Plusieurs usager·ères, notamment des étudiantes à Clermont Métropole, ont fait défiler l'intégralité des recommandations disponibles, et certain·es ont maintenu leur exploration entre 15 minutes et une heure, naviguant de vidéo en vidéo en consultant les ressources associées. Ce comportement contraste avec la logique d'immédiateté qui caractérise typiquement l'usage de YouTube, et suggère que la présence de recommandations documentaires peut induire un ralentissement cognitif propice à l'approfondissement.

Les données sollicitées auprès des usager·ères de Clermont Métropole révèlent une appréciation globalement positive : la simplicité d'utilisation est jugée satisfaisante (notes majoritairement entre 3 et 5 sur 5), les dimensions liées au développement de la curiosité intellectuelle et de la diversité documentaire ont été particulièrement bien notées, et une très large majorité se déclare favorable à l'utilisation du service hors bibliothèque.

Des témoignages recueillis illustrent cet enthousiasme : « *L'idée est très bonne, cela me permettrait de rester sur YouTube au lieu de faire des recherches en même temps* » (usager, 18-25 ans) ; « *La base du projet est bonne, mais elle a besoin d'être développée pour répondre aux besoins des publics* » (professionnel, 40-60 ans).

Les professionnel·les dessinent un tableau plus nuancé : si la pertinence de la démarche pour l'inclusion numérique et l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est reconnue, la question de l'adaptation aux publics très spécialisés est soulevée. Un professionnel de la MSH juge l'outil peu adapté aux besoins de son établissement, tandis que plusieurs bibliothécaires de réseaux territoriaux y voient un levier pour la démocratie culturelle.

Plusieurs limites font consensus dans les observations. La plus fréquemment mentionnée est la pertinence inégale des recommandations, liée à une analyse sémantique réduite à la description de la vidéo. Certain·es citent :

- l'exemple d'une recommandation sur les attentats du 11-Septembre générée par la simple présence du mot « septembre » dans la description illustre cette fragilité de manière paradigmatique ;
- l'absence de vignettes illustratives et la confusion possible avec des emplacements publicitaires ont également été signalées.

Parmi les améliorations souhaitées figurent : l'intégration de vignettes ; une personnalisation par profil d'utilisateur ; l'élargissement aux catalogues des réseaux territoriaux avec géolocalisation des fonds ; et l'ajout de recommandations de sorties culturelles

(concerts, expositions) en lien sémantique avec les vidéos.

Enfin, le besoin d'accompagnement humain reste marqué : si les usager·ères les plus jeunes s'approprient rapidement l'outil, d'autres moins à l'aise avec les environnements numériques ont nécessité un guidage. Ce paradoxe est révélateur : un outil conçu pour émanciper l'utilisateur de la logique des plateformes ne peut, dans l'immédiat, se passer du de la bibliothécaire comme médiateur·rice de sa propre découvrabilité.

Ces résultats de terrain appellent une mise en perspective plus large, qui permet d'en dégager les enseignements pour les pratiques professionnelles et les orientations futures du dispositif.

Discussion et perspectives

Les résultats confirment l'hypothèse de départ : l'hybridation entre ingénierie technique et expertise métier produit des effets mesurables sur l'élargissement du spectre de consultation et la rupture de la linéarité des suggestions automatisées. Néanmoins, la pertinence des recommandations dépend directement de la qualité des métadonnées disponibles dans les catalogues sources, rappelant que l'amélioration de la découvrabilité passe aussi par un travail de fond sur l'interopérabilité des données bibliographiques (Bermès, Poupeau et Isaac, 2013).

Ces résultats ont des implications directes pour les équipes de bibliothèques. La précision des recommandations étant liée à la qualité des descriptions des vidéos analysées, les professionnel·les sont amenés à jouer un rôle actif dans l'ajustement et l'évaluation du dispositif au moment de chaque session d'utilisation. Cette implication ne relève pas d'une compétence technique préalable, mais d'une capacité d'observation et de retour d'expérience que les équipes possèdent déjà. Elle invite toutefois à intégrer la prise en main de ces outils dans les dispositifs de formation continue, afin que chaque professionnel·le puisse interpréter les recommandations proposées et les contextualiser pour les publics qu'il ou elle accompagne.

L'étude révèle également des tensions professionnelles face à l'élargissement des missions. Ces réticences, déjà identifiées dans la littérature (Desrués, 2019), expriment des interrogations légitimes sur les frontières du métier et sur la charge de travail engendrée par l'accompagnement numérique. Paradoxalement, c'est précisément l'irréductibilité de la médiation humaine qui ressort comme la principale leçon de terrain : loin de menacer le rôle du de la bibliothécaire, ce type de dispositif renforce la nécessité d'une expertise capable de contextualiser et d'évaluer les recommandations algorithmiques. Cette capacité d'évaluation est précisément ce qui confère

au ou à la bibliothécaire une légitimité éthique que les algorithmes, par nature, ne peuvent revendiquer : là où ces derniers optimisent selon des métriques d'engagement, le-la professionnel-le arbitre selon des valeurs (CNIL, 2017). Elle ou il ouvre la voie à un nouveau profil professionnel : l'architecte de la découvrabilité, naviguant avec aisance entre culture documentaire et culture numérique.

Pour les équipes de médiation, ce déplacement de posture (de la prescription documentaire vers l'accompagnement à l'usage) correspond à des pratiques que beaucoup exercent déjà dans d'autres contextes : animation, accueil individualisé, ateliers numériques. Ce que l'expérimentation met en lumière, c'est que ces compétences relationnelles constituent précisément ce que l'outil ne peut pas reproduire. Les usager·ères les moins à l'aise avec les environnements numériques ont eu besoin d'un guidage humain pour comprendre la logique des recommandations : c'est dans cet accompagnement que réside la valeur ajoutée irremplaçable du-de la bibliothécaire face à un système algorithmique, quelle que soit la qualité de ce dernier.

Le passage à l'échelle du dispositif suppose enfin d'intégrer l'impératif de sobriété numérique (Bürki, 2023). Les bibliothèques ont ici une responsabilité spécifique à assumer, en conciliant innovation numérique et engagement écologique, notamment par le choix de solutions d'hébergement économes en ressources et la sensibilisation des équipes aux pratiques responsables.

Les retours formulés par les usager·ères lors de l'expérimentation (demande de vignettes illustratives, souhait d'élargissement aux sorties culturelles locales, demande de filtres selon les profils) constituent des signaux concrets pour orienter les développements futurs du dispositif. Ils témoignent également d'une attente plus large : celle d'un outil qui s'intègre naturellement dans les usages numériques existants, sans rupture avec les habitudes de navigation. Pour les bibliothèques, cette attente rappelle que la découvrabilité ne dépend pas seulement de la richesse des collections, mais de la capacité à les rendre visibles au bon moment, dans les espaces où les usager·ères se trouvent déjà.

Plusieurs pistes de développement se dégagent :

- l'élargissement des catalogues sources aux réseaux territoriaux de bibliothèques ;
- le développement d'interfaces inclusives adaptées à différents profils d'utilisateurs ;
- la formation initiale et continue des professionnel·les à ces outils ;
- une recherche longitudinale sur les effets du dispositif sur les pratiques informationnelles et culturelles des usager·ères.

Conclusion

Cet article a défendu l'idée que le-la bibliothécaire, loin d'être rendu obsolète par la montée en puissance des algorithmes de recommandation, est susceptible de jouer un rôle central dans la découvrabilité éthique dans l'environnement numérique. La recherche-action conduite en Auvergne avec l'API Cocktail Culturel démontre que l'insertion d'une médiation humaine au cœur des architectures algorithmiques est techniquement réalisable, socialement pertinente et professionnellement structurante.

Les résultats confirment que cette médiation de présence, inscrite dans le flux numérique lui-même, rompt effectivement la linéarité des suggestions automatisées et élargit le spectre de consultation des usager·ères. Elle révèle également l'irréductibilité de la compétence humaine : l'outil ne prend tout son sens que lorsqu'il est porté par des professionnel·les formés, capables de contextualiser les recommandations et d'accompagner les usager·ères dans leur parcours informationnel.

En cela, la découvrabilité n'est pas seulement une question technique : elle est un enjeu démocratique. Garantir l'accès à une information diverse, pluraliste et vérifiée, indépendamment des logiques commerciales des plateformes, est une mission de service public que les bibliothèques sont particulièrement à même d'assumer. L'architecte de la découvrabilité est ainsi, avant tout, un architecte du commun informationnel. ☺

Références bibliographiques

- BULLICH Vincent et SCHMITT Laurie [entretien ; propos recueillis par Lisa Pignot] (2025), « La "plateformisation" des pratiques culturelles : reconfigurations des offres et enjeux de découvrabilité », *L'Observatoire*, n° 64, p. 7-14.
- BERMÈS Emmanuelle, avec la collaboration d'Antoine ISAAC et Gautier POUPEAU (2013), *Le Web sémantique en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie.
- BOHLER Sébastien (2020), *Le bug humain*, Paris, Robert Laffont (coll. Pocket).
- BÜRKI Reine (dir.) (2023), *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib (coll. La Boîte à outils ; 52).
- CNIL (2017), *Comment permettre à l'Homme de garder la main ? Les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle*, Paris, Commission nationale de l'informatique et des libertés. <https://www.cnil.fr/fr/comment-permettre-lhomme-de-garder-la-main-rapport-sur-les-enjeux-ethiques-des-algorithmes-et-de>

- COURT Y Héloïse (2026), *Accueillir en bibliothèque. 38 fiches pratiques*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib (coll. La Boîte à outils ; 57).
- DESRUES Clémence (2019), *Les réticences face aux évolutions du métier de bibliothécaire : enquête auprès des professionnel·les de lecture publique*, mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christophe Evans, Villeurbanne, Enssib. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68908-les-reticences-face-aux-evolutions-du-metier-de-bibliothecaire-enquete-aupres-des-professionnels-de-lecture-publique.pdf>
- DOUEIHI Milad (2011), *Pour un humanisme numérique*, Paris, Seuil (coll. La Librairie du XXI^e siècle).
- EL MHAMDI El Madhi et HOANG Lê Nguyễn (2019), *Le fabuleux chantier : rendre l'intelligence artificielle robustement bénéfique*, Les Ulis, EDP Sciences.
- ERTZSCHEID Olivier (2008), « L'homme est un document comme les autres », *Hermès, La Revue*, n° 53, p. 33-40. En ligne : <https://doi.org/10.4267/2042/31473>
- Forum Information & Démocratie (2023), *Pluralisme de l'information dans les algorithmes de curation et d'indexation : cadre de régulation*, rapport du groupe de travail. <https://informationdemocracy.org/fr/publications/pluralisme-des-nouvelles-et-des-informations-dans-les-algorithmes-de-curation-et-dindexation/>
- FRANÇOIS Jean-Rémi et LE BOHEC LETTIERI Eleonora (dir.) (2025), *Réinventer la bibliothèque hors les murs : accessibilité, droits culturels*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib (coll. La Boîte à outils ; 56).
- IFLA-UNESCO (2022), *Manifeste sur la bibliothèque publique*, Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) et Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- KINTZ Salomé (dir.) (2020), *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib (coll. La Boîte à outils ; 48).
- KÖLL Florence (2021), *Les espaces de détente et de convivialité en bibliothèque : inspiration et nouveaux enjeux*, mémoire de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Nicolas Cheney, Villeurbanne, Enssib. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70129-les-espaces-de-detenete-et-de-convivialite-en-bibliotheque-inspirations-et-nouveaux-enjeux.pdf>
- MERZEAU Louise (2009). « Du signe à la trace : l'information sur mesure ». *Hermès, La Revue*, n° 53, p. 60-64. En ligne : <https://doi.org/10.4267/2042/31471>
- OQLF, « Découvrabilité », *Grand dictionnaire terminologique* (2016) [dernière mise à jour : 2021], Office québécois de la langue française (OQLF : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26541675/decouvrabilite>)
- PAUPLIN Pascale (2018), *Les learning spaces dans les bibliothèques d'enseignement supérieur*, mémoire de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Anne Boraud, Villeurbanne, Enssib. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69184-les-learning-spaces-dans-les-bibliotheques-d-enseignement-superieur.pdf>
- ROUVROY Antoinette et BERNIS Thomas (2013), « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », *Réseaux*, n° 177, p. 163-196. En ligne : <https://doi.org/10.3917/res.177.0163>
- SADIN Éric (2016), *La silicolonisation du monde : l'irrésistible expansion du libéralisme numérique*, Paris, Éditions L'échappée.
- STIEGLER Bernard (2015), *La société automatique. 1, L'avenir du travail*, Paris, Fayard.
- VITALI-ROSATI Marcello (2014), « Qu'est-ce que l'éditorialisation ? », *Sens public*. En ligne : <https://blog.sens-public.org/marcellovitalirosati/quest-ce-que-leditorialisation/>